

Alliance canadienne sur les piles à combustible dans les transports (ACPCT) Critères d'évaluation des projets de démonstration

I. Introduction

Les critères d'évaluation et leur pondération, des éléments dont il est question ici, ont été élaborés à la suite de discussions menées auprès de membres de l'Alliance canadienne sur les piles à combustible dans les transports (ACPCT) et de représentants de Ressources naturelles Canada. Ils visent à établir des façons justes et cohérentes de comparer les caractéristiques de chaque proposition. Ils servent également à démontrer divers moyens de produire et de livrer de l'hydrogène à un poste de ravitaillement pour alimenter les véhicules dotés de piles à combustible. En outre, l'établissement de ces critères devrait permettre d'orienter les promoteurs de projets au moment d'élaborer leurs propositions.

Comme on pourra le constater facilement, la majorité des points au total de 100 est attribuée aux mérites techniques (46) et aux capacités de l'équipe du projet (34). Il en est ainsi car l'objet principal de ces premières démonstrations consiste à exposer la viabilité technique du procédé tout en permettant sa progression.

D'autres aspects des propositions méritent, bien sûr, un examen attentif afin de veiller à ce que tous les éléments nécessaires soient bien présents. Ces aspects particuliers ont déjà fait l'objet d'une description. Certains parmi ceux-ci ont été pondérés, d'autres pas. Certains ne sont que descriptifs, et d'autres obligatoires parce qu'ils permettent de décrire les exigences minimales.

Le présent document a été conçu de façon à ce que les exigences minimales soient envisagées en séquence logique.

II. Considérations obligatoires (non cotées)

1. Élément unique en son genre au Canada

Existe-t-il un élément identique ou semblable de planifié, d'installé ou d'exploité actuellement au Canada ? **(Si la réponse à cette question est affirmative, le projet soumis n'est pas admissible à un financement dans le cadre de l'ACPCT.)**

Commentaires des examinateurs.

2. Plan de communication

On admet généralement que, à l'intérieur des cadres de l'ACPCT, des communications claires avec les membres du public, les responsables de la réglementation et les autres intervenants du milieu constituent d'importantes activités, compte tenu du stade préliminaire de développement où se trouvent les systèmes de ravitaillement en hydrogène. Il faut donc expliquer comment le projet proposé s'harmonise aux activités publiques de communication, et comment il est lié au plan stratégique de communication de l'Alliance.

Commentaires des examinateurs.

3. Plan stratégique du promoteur

Les premières démonstrations de systèmes de ravitaillement en hydrogène faites dans le cadre de l'ACPCT se veulent l'étape préliminaire de l'installation à long terme et répartie sur tout le territoire d'une infrastructure de ravitaillement destinée aux véhicules équipés de piles à combustible. Il importe donc que le promoteur explique comment son projet de démonstration entre dans son plan global à long terme qui vise à commercialiser son procédé.

Commentaires des examinateurs.

4. Emplacement et répartition régionale équilibrée

Dans le cadre de l'ACPCT, on se propose d'appuyer un grand nombre de projets de démonstration portant sur des systèmes de ravitaillement dans divers emplacements du Canada. Conséquemment, il faut éviter de concentrer les démonstrations dans un seul endroit ou une seule région. Le promoteur devrait signaler l'existence de tout autre système de ravitaillement qui se trouverait dans la région immédiate ou dans sa province ou territoire.

Commentaires des examinateurs.

III. Critères et établissement du pointage

Points
Pointage

1. Contenu canadien et niveau de financement

A. Pourcentage du contenu canadien

Quel est le pourcentage du contenu canadien par rapport aux coûts du projet ? (**Veillez noter que ce pourcentage doit excéder les 50 p. 100 pour avoir droit à un financement, à moins de circonstances atténuantes comme de l'équipement qui n'est pas offert au Canada.**) Un pourcentage élevé signifiera un pointage élevé.

Total 4

B. Niveau de financement gouvernemental

Quel est le niveau de financement gouvernemental par rapport au total des coûts du projet (incluant les coûts réels et les ressources concrètes) ? (**Veillez noter que ce pourcentage doit être inférieur à 50 p. 100 pour avoir droit à un financement.**) Un pourcentage bas signifiera un pointage élevé.

Le financement gouvernemental total

plus de 50 p. 100	1 point
de 40 à 50 p. 100	2 points
de 30 à 40 p. 100	3 points
moins de 30 p. 100	4 points

Total 4
Total de la section 8

2. Mérites techniques

A. Façon de faire, méthode utilisée et faisabilité.

Le plan de travail est-il élaboré logiquement et est-il complet ? 5
Les activités sont-elles suffisamment détaillées ? 5
Le projet offre-t-il de bonnes chances de réussite sur le plan technique ? 5
Total 15

B. Reconnaissance des obstacles techniques et solutions proposées.

Quelles sont les avancées technologiques offertes par le projet ? Les difficultés techniques et les solutions proposées ont-elles été présentées de façon logique et complète ?
Total 15

C. Réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres avantages environnementaux.

Dans le cadre du projet, quelle est la quantité d'émissions de gaz à effet de serre évaluée du puits jusqu'au réservoir (équivalence de grammes de CO₂ par million de BTU de combustible livré) ?
(RNCan va procéder au calcul de cette valeur en ayant recours au modèle du logiciel GHGENIUS et à des données d'introduction convenues.)

(Une quantité élevée donne un pointage de 4 et une quantité faible un pointage de 8.)
8

Quels sont les autres avantages possibles sur le plan environnemental (comme la réduction des autres polluants atmosphériques) ?

2
Total 10

D. Surveillance et élaboration de rapports

Le plan de travail sur la surveillance et l'élaboration de rapports est-il complet ?
Total 6
Total de la section 46

(Minimum acceptable de 37)

3. Gestion et capacités techniques de l'équipe de projet

A. Compétences et expérience des principaux employés.

Le curriculum vitæ de chacun indique-t-il vraiment les compétences indispensables ?
Total 14

B. Pertinence des installations et des équipements pour la construction.

Les installations et l'équipement qui sont utilisés pour la construction et l'assemblage des éléments se rapportant à la démonstration sont-ils adéquats ?
Total 6

C. Calendrier

Le calendrier est-il logique, complet et raisonnable ?
Total 6

D. Participation des entreprises stratégiques

Est-ce que tous les principaux intervenants participent à l'entreprise ? Dans la négative, quels sont ceux qui sont absents ?

Total 8
Total de la section 34
(Minimum acceptable de 27)

4. Considérations économiques

A. Avantages pour le Canada

Estimation du nombre d'emplois créés et des sommes investies pour
(i) le projet 2
(ii) la commercialisation éventuelle 2
Total 4

B. Obstacles à la commercialisation

Comment les obstacles à la commercialisation sont-ils envisagés dans le cadre du projet ?
Par exemple, la réalisation du projet signifiera-t-elle des coûts réduits ou un outil pour aider à l'élaboration de codes et de normes liés aux systèmes de ravitaillement en hydrogène ?
Total 4
Total de la section 8

5. Effets sur la collectivité

Quels seront les effets positifs sur la collectivité (par exemple, l'harmonisation avec l'infrastructure existante en matière d'hydrogène et de piles à combustible) et les effets

négatifs (par exemple, sur le plan esthétique, sur la faune, etc.) à la suite de la réalisation du projet ?

Total 4

Pointage total
(Maximum 100 ; minimum acceptable de 75)